



La démarche stratégique pour réussir sa conversion

par Jean Arino

Jean Arino, conseiller en grandes cultures Bio dans le Gers, premier département français pour les grandes cultures Biologiques et pour les dynamiques de conversion, nous donne son point de vue sur la stratégie à adopter pour réussir la conversion, et sur la nécessité de proposer un accompagnement de qualité aux agriculteurs qui souhaitent se convertir. En effet, il souligne que la conversion se traduit par une profonde mutation des pratiques qui, dans la majorité des cas, nécessite un accompagnement poussé.

Première étape : s'informer avant la conversion

Tous les départements d'Occitanie disposent d'un Point Info Bio, qui est le lieu d'informations pour les agriculteurs en questionnement sur le passage en agriculture biologique. Ces Points Info Bio regroupent des informations générales sur l'agriculture biologique (aspects administratifs, réglementaires, dispositifs de soutien, informations sur les filières et les opérateurs d'aval). Les contacts sont les suivants :

Ariège : [Chambre d'agriculture](#) : 05 61 02 14 00, [Civam Bio 09](#) : 05 61 64 01 60
Aude : [Bocivam 11](#) : 04 68 11 79 17
Aveyron : [Chambre d'agriculture](#) : 05 65 73 78 38, [APABA](#) : 05 65 68 11 52
Gard : [Civam Bio 30](#) : 04 15 09 82 73
Haute-Garonne : [Chambre d'agriculture](#) : 05 61 10 42 79

Gers : [Chambre d'agriculture](#) : 05 62 61 77 77, [Bio du Gers](#) : 09 72 55 41 22
Hérault : [Civam Bio 34](#) : 04 67 06 23 35
Lot : [Chambre d'agriculture](#) : 05 65 41 34 46, [Bio 46](#) : 05 63 30 53 09
Lozère : [Chambre d'agriculture de Lozère](#) : 04 66 65 62 00
Hautes-Pyrénées : [Chambre d'agriculture](#) : 05 62 43 05 13, [Gab 65](#) : 05 62 35 27 73
Pyrénées-Orientales : [Civam Bio 66](#) : 04 68 35 34 12
Tarn : [Chambre d'agriculture](#) : 05 63 48 83 95
Tarn-et-Garonne : [Chambre d'agriculture](#) : 05 63 63 09 95

Pour les questions plus spécifiques aux grandes cultures biologiques, des conseillers spécialisés sont disponibles ; cf coordonnées de la fiche « Obtenir un appui technique ».

Deuxième étape : réaliser un diagnostic approfondi du système actuel

La réussite d'une démarche de conversion passe toujours par la réalisation d'un diagnostic approfondi du système de production, en balayant l'ensemble des aspects techniques, économiques et humains. Cela consiste à faire le bilan du type de système de production mis en œuvre (cultures, rotation, types de sol, itinéraires de cultures, stockage ou non...), de manière à déterminer les atouts et les

contraintes techniques de l'exploitation vis à vis de la réglementation bio avant de s'engager en conversion. De même, il convient de lister les équipements de l'exploitation pour déterminer les manques éventuels et évaluer les investissements nécessaires pour réussir le changement de pratiques. Enfin, sur le plan économique, le diagnostic consiste non seulement à évaluer les chiffres d'affaires et les marges de l'exploitation, mais aussi à déterminer les atouts et contraintes de l'agriculteur sur le plan des débouchés commerciaux.

Jean Arino rappelle l'importance de ce diagnostic : « Si l'agriculteur ne remplit pas le diagnostic, pour réaliser le prévisionnel on sera obligé d'aller sur l'exploitation faire un état des lieux du système, alors que s'il fait un bilan de ses atouts et contraintes en termes technique et économique, cela aide beaucoup à faire le prévisionnel et à déterminer la stratégie optimale de conversion. »

Troisième étape : construire un prévisionnel pour les années de conversion et les premières années en Bio pour savoir vers où l'on va.

Le prévisionnel sur 5 ans commence par la partie technique, c'est à dire la détermination précise du système souhaité en agriculture biologique : le choix des cultures, la rotation, les itinéraires techniques... Ensuite vient le prévisionnel économique. C'est à ce moment-là que le conseil d'un expert se révèle souvent nécessaire. Effectivement, il faut prévoir les rendements par culture pour les premières années en bio, en fonction du diagnostic précédemment réalisé. Et faute de références suffisantes, seul un avis expérimenté permettra de faire ces prévisions. Les références peuvent également manquer pour évaluer des coûts par hectare de désherbage mécanique ou encore les prix de vente en C2, d'où l'intérêt de faire appel

à un conseiller possédant une forte expérience dans l'accompagnement des conversions et dans la réalisation des prévisionnels. Enfin, le prévisionnel économique doit être complété par l'estimation des aides possibles, ainsi que des investissements qui seraient pertinents de réaliser pour la conversion.

Par exemple : « Sur le prévisionnel d'une conversion, on a passé en revue les 22 îlots les uns après les autres. Grâce à leur historique des années n-2 et n-1, on a pu extrapoler des potentiels de rendements à la conversion. Par exemple, sachant qu'un îlot a fait deux années de suite 100qx/ha de maïs, on va estimer un potentiel de 45 qx/ha d'orge/pois en Bio. Mais ce n'est qu'à l'aide de l'historique qu'on peut faire ces estimations. »

Quatrième étape : se former aux techniques spécifiques des grandes cultures Bio

Les techniques culturales en grandes cultures Bio étant assez différentes du mode de conduite conventionnel, il est essentiel de se former à ces techniques pour réussir la conversion. La formation va s'attacher en particulier à la gestion du salissement des parcelles et aux questions de fertilité et de fertilisation des sols. Pour cela, il est indispensable de pouvoir échanger avec d'autres agriculteurs, de participer à des journées de formation et de démonstration, et de recourir à l'appui technique de conseillers. Par ailleurs, il peut être également très bénéfique de consulter des documents techniques comme ceux proposés dans la presse ou encore les différents guides régionaux et nationaux au format web (Voir fiche F).

Si ces 4 étapes sont suivies avec soin, la réussite et la satisfaction d'être devenu agriculteur biologique sont au bout du chemin.

Autres fiches susceptibles de vous intéresser...

Fiche E : Obtenir un appui technique : Liste des référents techniques par département

Fiche F : Trouver des informations techniques sur les grandes cultures bio

Fiche G : Les organismes stockeurs des productions bio en Occitanie

Fiche n°28 : Des éléments de réflexion intéressants pour réussir la conversion